



L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba

JUIN 2016

Profil Métis

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba inc. Chalet Louis Riel, 67 Richfield, Saint-Vital (Manitoba) R2M 2R9
Téléphone : (204) 255-6026 | Télécopieur : (204) 257-1406 | Courriel : info@unmsjm.ca | www.unionnationalemetisse.ca

MOT DE LA PRÉSIDENTE, PAULETTE DUGUAY



L'avenir est prometteur pour notre Union

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba veut dédier ce Cahier à la mémoire du regretté Gabriel Dufault, notre président de 2002 jusqu'à son décès le 18 juin 2015, le jour même du pique-nique annuel de l'Union. Homme passionné et dévoué à sa famille et à sa communauté, Gabriel a apporté une énergie nouvelle à l'Union. Il l'a relancée non seulement au Manitoba, mais il a tissé des liens avec des regroupements métis à travers le pays. Il était convaincu du besoin de renforcer l'unité et l'épanouissement de tous les Métis canadiens-français du Canada. Un des vœux les plus chers de Gabriel était qu'un jour des personnes soient encouragées à devenir des conteurs à la manière traditionnelle métisse pour transmettre et revitaliser la culture. Son vœu a inspiré nos projets actuels, car nous offrons des formations professionnelles dans l'art de raconter.

Cette année, l'Union a accueilli avec joie la décision de la Cour suprême du Canada lorsqu'elle a déclaré à la mi-avril que les Métis sont aussi Indiens au sens de la Loi. La cour reconnaissait ainsi leur présence à travers le pays et les années à venir vont nous permettre d'explorer les implications de cette décision historique.

Nous nous sommes aussi réjouis lorsque, le 15 février 2016, à l'occasion de la journée Louis Riel, le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a reconnu Louis Riel comme « un défenseur des droits des minorités, un fondateur du Manitoba et un important contributeur à la Confédération canadienne ».

Depuis le 1^{er} mars 2016, une photo de Louis Riel figure parmi celle des Premiers ministres du Manitoba au Palais législatif. Son portrait, placé le premier dans la galerie des Premiers ministres, identifie Louis Riel comme le président de l'Assemblée législative d'Assiniboia, premier chef de la Province du Manitoba.

Notre grand projet à long terme, le développement du parc Vermette, se poursuit avec l'élaboration de la conception du parc en collaboration avec nos membres du conseil d'administration et les services d'architectes. Nous prenons aussi plaisir d'être en partenariat avec le Conseil Elzéar Goulet, qui participe avec l'Union à notre traditionnel pique-nique annuel et à notre soirée vin et fromage.

Nous avons appris à regret, le décès d'Edmond Roy le 24 avril 2016. Accompagné de Bernard Bocquel, Edmond a rassemblé souvenirs et réflexions dans son livre *Personne voulait que je sois métis*. Un hommage rempli d'humanité à ses amis, à sa famille et à ses terres d'accueil. Ce livre est un véritable témoignage du vécu d'un Métis de son époque. Il demeurera longtemps un testament qui saura inspirer les



générations futures avides de connaître la profondeur de leur enracinement en terre manitobaine.

C'est ce témoignage si humain et si touchant d'Edmond Roy qui m'incite à vous encourager de songer à déposer photos, lettres, documents personnels ou toute autre documentation au Centre du patrimoine de la Société historique de Saint-Boniface, au 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface. Le Centre détient déjà les archives de l'Union et de la Société historique métisse du Manitoba. Ces archives contiennent la deuxième plus grande collection d'écrits de Louis Riel au Canada, de même que de nombreux documents qui reflètent l'œuvre métisse dans l'Ouest canadien. Il est important pour les générations à venir que le Centre puisse continuer à faire valoir et rayonner le riche héritage métis, dont nous pouvons être fiers.

Au-delà des activités décrites dans ce cahier, l'Union encourage tous les Manitobains et les Manitobaines à approfondir leurs connaissances de

l'extraordinaire et unique histoire des Métis du Manitoba. Tant les Manitobains que les Métis eux-mêmes pourront ainsi mieux se connaître et s'enrichir en reconnaissant l'immense contribution des Métis à l'histoire de l'Ouest canadien, à la fondation du Manitoba et à la formation du Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Fidèle à sa mission d'unir et de représenter les Métis canadiens-français, l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba concentre toujours plus ses efforts sur des activités qui promettent d'avoir un impact à long terme. En parlant de long terme, l'Union fêtera son 130^e anniversaire de vie active l'année prochaine, en 2017. Ainsi, l'histoire d'amour continue.

Bonne lecture, et on se donne rendez-vous le mercredi 22 juin 2016, à partir de 17 h, au pique-nique annuel qui aura à nouveau lieu au parc Vermette. Tous sont bienvenus! Portez vous bien et au plaisir de se voir!

Vive les Métis et leurs amis!

« *Ut majores conjungamus* » - Afin que nous soyons davantage unis.

ATELIERS D'ARTS TRADITIONNELS

Ces ateliers font partie du projet « Accompagnement des jeunes et leurs familles » appuyé par Patrimoine canadien, le programme de Soutien aux initiatives culturelles autochtones du ministère Tourisme, Culture, Patrimoine, Sport et Protection du consommateur et le Festival du Voyageur.

L'approche « formation de formateurs » permet aux participants d'apprendre et de partager les savoirs et les savoir-faire pour qu'ils puissent offrir, à leur tour, quand ils seront prêts, des ateliers auprès des jeunes et des communautés.

ATELIER DE FABRICATION DE TAMBOURS

Plusieurs personnes ressources et Aînés ont collaboré à cet atelier, dont Jocelyne Pambrun, Dolorès Contré-Migwans, Paul Desrosiers, Robert Perrault et Dolorès Gosselin. Ils ont mis l'emphase non seulement sur la fabrication et les étapes techniques pour réaliser un tambour, mais aussi sur les enseignements traditionnels et les partages de cheminements personnels et d'expériences relationnelles avec leurs tambours. Nous trouvions important de transmettre l'ancrage de *Tewigan* le tambour dans la culture métisse : quel est l'historique et l'usage contemporain de *Tewigan*? Vers les années 1800, les Métis utilisaient le tambour pour divers usages, notamment pour convier au rassemblement. Or, cette pratique s'est perdue par la suite



lors des conversions au christianisme et a été remplacée par le son du violon.

Cette année, neuf participants ont pu découper leur peau de chevreuil, faire la mise en tension et le laçage de la peau autour du cerceau de bois et assembler le bâton accompagnateur. Ils ont pu aussi travailler à la création du dessin personnalisé en utilisant différentes techniques : l'application de couleur avec pigments et ocres naturels, avec peinture acrylique, etc. Ils ont pu apprendre l'importance de l'harmonisation du langage du tambour et les enseignements préparatoires au réveil du son du tambour : la voix, le son et la couleur.

ATELIER DE BRODERIE AVEC PIQUANTS DE PORC-ÉPIC

L'objectif de cet atelier de transmission des savoirs et savoir-faire traditionnels autochtones est de former un petit groupe caucus pour commencer dans le milieu culturel métis auprès d'artisans qui ont déjà du talent et un bon bagage de connaissances dans la broderie de perlage ou autres techniques artistiques. Le but est de les initier plus particulièrement à la broderie des piquants de porc-épic, considérée comme un des arts les plus raffinés autant sur le plan technique qu'esthétique - un art devenu de plus en plus rare et de moins en moins pratiqué et existant dans les communautés métisses.

Un des buts à long terme est la mise sur pied d'un Cercle en formant un petit groupe de base composé de personnes intéressées à l'apprentissage et la transmission de la broderie des piquants. Plusieurs rencontres en atelier ont eu lieu à l'automne 2015 et à l'hiver 2016. Les participantes apprennent la

préparation du matériel : cuir, fil, aiguilles, feutrine, poinçons, piquants et teintures. Elles apprennent premièrement à broder avec les piquants sur tissu feutre. Elles fabriquent des arcs à tisser et une trousse à couture connue sous le terme anglais « *housewife* ».



En collaboration avec le Musée de Saint-Boniface et durant la semaine du Festival du Voyageur, les participantes profitent des moments d'animation et de démonstrations techniques dans la salle d'exposition pour expliquer aux visiteurs ce qu'elles ont appris sur la broderie avec piquants de porc-épic. Elles sont entourées d'une exposition unique et inspirante par l'artiste et leur formatrice, Dolorès Contré Migwans. Cette exposition, intitulée *Aanjii Maajitaawin - L'art de revitaliser la tradition*, présente une vingtaine de ses œuvres récentes faites de broderie de piquants de porc-épic sur papier matière écorce de bouleau. Durant cette période, plusieurs centaines de personnes, familles et groupes sont venus voir et admirer.

TABLE RONDE POUR DISCUTER DE RÉCONCILIATION

L'Université de Saint-Boniface a organisé une table ronde pour promouvoir la réconciliation entre les nations. À cette table ronde participait Théodore Fontaine, qui a écrit un livre sur son expérience comme élève des écoles résidentielles et son parcours vers la réconciliation et la paix. Il y avait aussi d'autres gens des Premières Nations, des Métis et des gens de la race blanche. Les personnes de l'auditoire ont pu partager et poser des questions. Ce fut très révélateur!

Ce fut aussi une bonne façon de se comprendre, de s'accepter et de marcher ensemble sur le chemin de la réconciliation. Et de comprendre que la réconciliation et la paix commencent à l'intérieur de chaque personne.

Dolorès
Grand'Mère Métisse

TOI, MOI ET NOUS

L'Union nationale métisse a participé au *Jour J* : *toi, moi et nous* tenu le 12 mars dernier à l'Université de Saint-Boniface. L'Accueil francophone a convoqué un tout premier forum jeunesse et avec son partenaire stratégique, le CJP (Conseil Jeunesse Provincial), a rassemblé des jeunes immigrants et non immigrants francophones pour discuter de divers sujets ou d'enjeux qui les concernent : employabilité, divertissement (chant et danse), sexualité et genre, mascotte personnelle, discrimination raciale et autres.

L'Union et l'Aînée métisse Anishinabe, Dolorès Contré-Migwans ont présenté le même atelier de 45 minutes trois fois durant *Jour J*. Le récit de *l'Arbre de vie* a permis aux jeunes de diverses cultures de réfléchir à la capacité de

vivre ensemble et traiter respectueusement les différences : couleurs, langues, religions, races, etc. Les échanges ont aussi porté sur le comment faire pour relever les défis, tant individuels que collectifs, vis-à-vis de la discrimination raciale et des préjugés auxquels on fait face aujourd'hui. Ils ont pu identifier des idées et des actions pour créer des liens qui aideraient au dialogue et à l'intégration interculturelle. Ces jeunes étaient unanimes à dire que simplement en utilisant le *Bâton de la parole*, ils avaient ressenti qu'ils pouvaient s'exprimer et être écouté avec respect par les autres.

L'intérêt, la réceptivité et l'enthousiasme des jeunes à ce rassemblement, un beau mélange de jeunes issus de la culture métisse, canadienne-



française et multiethnique, sont des grands atouts pour contrer la discrimination raciale et pour construire un modèle de coopération basé sur le partage et le dialogue interculturel dans la communauté linguistique francophone.



AUTOUR DE L'ARBRE DE VIE : UN SUCCÈS SUR TOUTE LA LIGNE

En octobre et novembre 2015, l'Union nationale métisse a organisé des rencontres de sept grands-mères métisses et sept grands-mères africaines. Les grands-mères se rencontraient tous les jeudis « sous l'arbre de vie ». Elles partageaient leurs histoires de vie, leur culture et leurs traditions. Elles ont développé des amitiés sincères et un amour chaleureux. En février et mars 2016, elles ont repris l'activité pour étudier les 13 lunes - afin de comprendre ce que les différentes lunes nous apportent et ce qu'elles signifient.

Selon la coordonnatrice de projets de l'Union nationale métisse, Pauline Hince, et le directeur des communications de l'Accueil francophone, Wilgis Agossa, il s'agit d'un succès inespéré, tant du point de vue du dialogue des cultures, que de la curiosité et de l'apprentissage des traditions et des valeurs diverses d'ici et de l'Afrique, de l'exploration, de la création et l'expression par des œuvres artistiques et de la naissance de nouvelles entraides et amitiés entre les participantes.

La coordonnatrice explique que « la francophonie manitobaine est de plus en plus métissée, et c'est cette couleur de la francophonie moderne qui était présente lors de tous nos ateliers. C'est par le biais du partage des histoires de nos peuples et de nos familles, que le passé et le présent deviennent des plus vivants et des plus pertinents pour nous tous. »



L'animation des sessions a été confiée à Dolorès Contré-Migwans, Aînée Anishinabe et artiste-pédagogue-formatrice du Centre d'apprentissage Docomig. Une exposition permettant de rencontrer les Grands-mères et de découvrir leurs œuvres artistiques a eu lieu au Musée de Saint-Boniface à la fin novembre 2015. Depuis les ateliers sur les 13 Lunes en 2016, les Grands-mères continuent à se rencontrer mensuellement.

Les organisateurs remercient les bailleurs de fonds principaux : Patrimoine canadien, Entente Québec-Manitoba du SAIC (le Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes) et Francofonds. Ils affirment vouloir continuer l'accompagnement du premier groupe de Grands-mères et dès l'automne, renouveler l'expérience du Cercle avec un nouveau groupe de Grands-mères. Un jour, ce seront ces mêmes Grands-mères qui animeront ces Cercles de dialogue. Les activités futures seront annoncées dans le journal **La Liberté** à l'automne 2016. Si vous êtes intéressées à participer, envoyez un message d'intérêt avec vos coordonnées à l'adresse courriel suivante : **phince@mymts.net**.

DU BONHEUR GARANTI POUR DES PETITES ET DES GRANDES OREILLES...



Ayant à cœur la transmission du patrimoine vivant, l'ancien président de l'Union nationale métisse, feu Gabriel Dufault, rêvait de voir renaître le "raconteur métis". En 2013 et 2014, lors de présentations sur la chasse au bison avec le comédien Michel Roy, les organisatrices, Janine Tougas et Pauline Hince, constatent que plusieurs disent ne pas connaître l'histoire des Métis ou du Manitoba français. Cette forme de "racontage" les a aidés à apprendre de nouveaux faits historiques et culturels tout en profitant d'une soirée détendue avec des amis et membres de leur famille. De là naît l'intention de réaliser le projet innovateur de formation de conteurs pour la mise sur

pied d'un Réseau de conteurs.

Avec l'appui du programme ARCA, (Appartenances et rapprochements culturels par les arts), Ministère de Tourisme, Culture, Patrimoine, Sports et Protection du consommateur, le programme Entente Québec-Manitoba au SAIC (le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes), et Francofonds, l'Union lance en octobre 2015 la première de quatre sessions de formation. Dix-huit participants partagent leur passion pour le conte et explorent les diverses facettes du développement et de la présentation d'un conte avec les formatrices-raconteuses, Myriame Martineau (nom d'artiste Myriame El Yamani) et Janine Tougas.

Des 10 au 13 mai dernier, l'Union, dans le cadre du Festival international du conte du Winnipeg, a présenté 16 conteurs et leurs œuvres personnelles lors de quatre Soirées de contes métis et canadiens.

355 personnes se sont réunies au Fort Gibraltar, à Lorette, à la Place Des Meurons ou à Saint-Pierre-Jolys. Elles ont témoigné que le conte est un savoir-faire toujours bien vivant que nos artistes-raconteurs perpétuent avec brio.

LA PÉDAGOGIE PAR LES SYMBOLES



Certaines participantes pratiquent avec le Bâton de la parole lors d'un atelier tenu au Musée de Saint-Boniface. Sur la photo, de gauche à droite, Lise Brémault, Lina Legal, Joëlle Brémault et Pierrette Boily.

Cette formation s'adressait aux personnes oeuvrant dans les milieux muséaux, culturels et communautaires.

Les objectifs de la formation étaient de :

- Découvrir ce qu'est une « pédagogie par symboles », son origine et ses caractéristiques développées en accord avec les enseignements du Cercle de Vie.
- Apprendre les principes de base, méthodes, stratégies, éthique et mode de communication privilégié en groupe, inspirés de la culture autochtone, permettant de faciliter la transmission des savoirs et savoir-faire.
- Apprendre comment appliquer cette approche novatrice et s'approprier les outils selon les ressources et talents dans le but de maximiser la pratique dans divers milieux interculturels.
- Apprendre comment adapter cette méthodologie dans l'analyse, la planification et le développement de programmes et d'activités communautaires visant diverses clientèles.

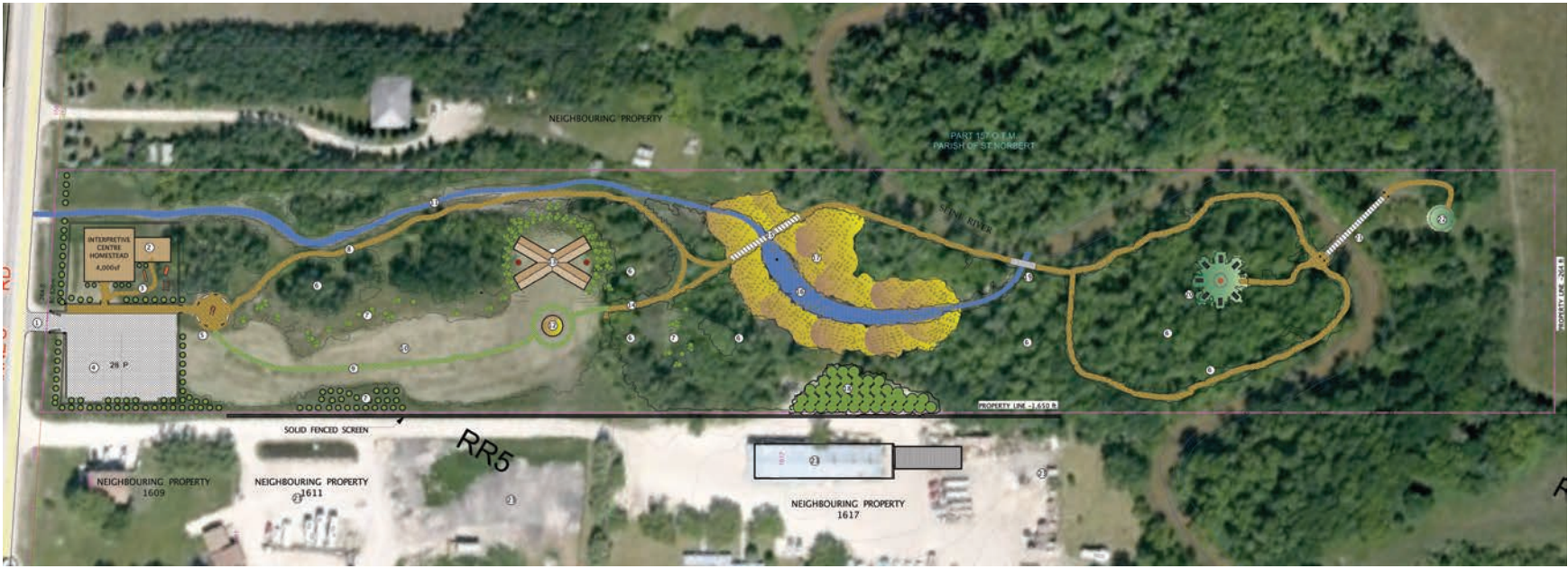
La formatrice, Dolorès Contré Migwans a partagé le fait que « dans le monde culturel autochtone et métis, nous avons une base commune, une grande force créatrice pour apprendre et appliquer la « *pédagogie par symboles* »! Le processus se vit en un mouvement de spirale évolutif en harmonie avec les valeurs du Cercle de Vie! C'est la plus satisfaisante formation que j'ai eu le bonheur et l'opportunité de donner grâce au fait que nous avons pu nous donner le temps nécessaire pour le vivre profondément et entièrement, en respectant toutes ses parties intégrales. »

Commentaires des participantes :

- « L'application de la méthode d'analyse praxéologique pour permettre d'élaborer son plan d'action m'a beaucoup aidée et je pense que cela sera bénéfique de façon quotidienne dans mon travail, car je pense même différemment maintenant. »
- « Être présente ici dans cette formation, prendre un recul de mon travail, cela a débloqué quelque chose de créatif, un mouvement pour repartir. »
- « Je suis étonnée de voir que tout était relié dans le cheminement à travers les différents exercices, par les symboles et récits. ... C'est fantastique! »
- « Le fait d'avoir pu vivre cette formation en petit cercle nous a permis d'aller plus profondément et de démystifier les zones moins claires et de révéler véritablement ce que l'on porte pour transmettre. »
- « Ce que j'ai aimé le plus, c'est découvrir les modes d'apprentissage et le développement holistique ou global – utilisation de toutes les intelligences multiples afin de déterminer nos forces. Aussi, le processus permettait l'intégration au fur et à mesure de toutes ces nouvelles connaissances, entre les notions et la pratique. »



PARC VERMETTE



Dès **2017** le parc Vermette au 1611, chemin Ste-Anne subira de nombreuses transformations dans le but de développer un site éco-naturel qui reflètera la culture francophone métisse des 18^e et 19^e siècles. Le site deviendra à la fois un lieu d’interprétation, d’orientation, d’apprentissage, de divertissement et de repos. On prévoit la construction de bureaux et on prévoit que le parc sera aussi un endroit de réunions, d’ateliers, de kiosques variés comprenant des bancs de classe en plein air, endroits de pique-niques, de barbecue, de spectacles.

Parmi les activités prévues, certaines seront gratuites et d’autres seront payantes. Deux anciennes maisons qui datent de la mi-1800 seront réaménagées et réparées. Nous évaluons les coûts et les plans de revenus. Des audiences publiques seront planifiées prochainement. Nous comptons sur l’appui de plusieurs organismes.

CIMETIÈRE MÉTIS DE PEMBINA

Pembina, Dakota du Nord : site historique

Avant qu’il n’y ait une frontière entre le Canada et les États-Unis, les groupes métis erraient ici et là dans la prairie et certains d’entre eux se sont établis à Pembina. La mission comprenait l’église ainsi que le cimetière. La communauté était majoritairement métisse francophone catholique. Une fois la frontière établie, les gens de la communauté métisse se sont installés soit dans un pays ou dans l’autre. Après des décennies, l’ancien cimetière fut délaissé. Le propriétaire de la ferme qui entourait l’ancien cimetière travaillait le terrain par-dessus les tombes. Après des décennies, on s’apercevait qu’il ne demeurait que quelques croix brisées, là où se trouvaient plus de 500 tombes auparavant.

Les descendants de ces défunts savaient que leurs ancêtres reposaient à cet endroit. Le rétablissement du cimetière a été un long et pénible défi pour ceux et celles qui s’en sont occupés à partir des années 1990. On a entrepris des recherches dès 1992 et des Métis manitobains se sont impliqués vers 2002, dont Paul Desrosiers et Claudette Ek, afin d’aider à rétablir une partie du cimetière et de bâtir et d’élever environ 40 nouvelles croix sur le site. Suite aux recherches, certains noms furent inscrits sur les croix. L’entretien se fait jusqu’à date par des bénévoles de l’UNMSJ, qui font le trajet une fois par année. L’Union nationale s’y rendra le 26 juin 2016 pour faire les réparations et reconstructions nécessaires.

Un merci très spécial à Ruth Swan et à Ed Jerome pour leur travail incessant pour ce cimetière historique métis à Pembina.



deux, à cause de « mauvais tireurs ».

Dans l’après-midi, un de mes frères a fait

reculer le chauffeur parce qu’il avait vu un castor au bord du champ de blé d’Inde. Je pensais qu’il avait perdu la « carte ». J’ai vite remarqué que notre « castor » est un gros porc-épic. Je ne dit pas un mot etje traverse le canal qui nous séparait du champ.

J’enlève mon manteau et j’enlève ma veste et j’approche du porc-épic qui se met à marcher lentement. Je lui flanque un coup de veste sur le côté droit et puis sur le côté gauche. Je regarde ma veste et j’aperçois une centaine de pics. Le porc-épic me prend au sérieux et se met

en boule, la tête entre les deux pattes d’en avant. Je l’approche avec ma veste et il fouette ma veste avec sa queue. J’ai assez de « pics » pour fournir Nancy, l’artiste qui veut apprendre à faire de l’art avec Dolorès Contré. Un porc-épic peut avoir 30 000 pics sur le corps, alors j’ai décidé de lui en laisser!

Quand j’étais jeune j’avais vu mon père arracher des pics sur le nez et la bouche du chien en utilisant des pincés. Le pauvre chien hurlait de douleur. Dolorès Contré a parlé d’une autre façon d’enlever des pics. On coupe le dard au ras de la peau pour faire sortir le liquide à l’intérieur du dard. Peu de temps après le pic perd sa rigidité et l’animal lui-même peut les enlever en se frottant avec ses pattes.

Mon héritage, ma langue

Denne di l’ou aux jwous.

Donne de l’eau aux chevaux.

Ça connaît tchi li doris pi li brochais?

Connais-tu le doré et le brochet?

As tchi attrapi li chevrus pi enne chicoque shi Tchi-Mi?

As-tu attrapé les chevreuils et une mouffette chez Aimé?

Ça tchi djiné di bonne heure?

Avez-vous dîné de bonne heure?

Y va manji di pouères.

Il mangera des poirettes.

Tchi veux-tchi alli à chasse au buffalou ein lindji en avri?

Veux-tu aller à la chasse au bison un lundi en avril?

Tchein li guides mon tchi gars!

Tiens les « rênes » mon petit garçon.

Va charchi li souyis dichiri à couiti di lite ou ben don didans bouète.

Va chercher les souliers déchirés près du lit ou dans la boîte.

ÇA CONNAIS-TCHI ÇA??

LI PARDRI ROUTCHI PERDRIX RÔTIE

Une perdrix nettoyée
¼ de tasse de carotte râpée (option)
1 tranche de lard salé ou de bacon coupée en deux
2 c. à table de beurre
Sel et poivre au goût

DIRECTIVES :

- Verser du sel et du poivre sur et dans la perdrix. (au goût)
- Placer les carottes et 1/2 c. à thé de beurre dans la cavité de la perdrix. (option)
- Fermer la cavité et frotter la perdrix avec le beurre
- Placer le bacon sur la perdrix.
- Rôtir à 400 degrés jusqu’à ce que la viande soit tendre, jusqu’à ce que le bacon soit cuit, environ 45 min.
- Faire la sauce avec le jus du plat. Laisser refroidir 10 min. avant de consommer.
- Possibilités de faire des « *grands-pères* » dans le jus aussi. Voir la recette du « Profil Métis » de 2017

MES RACINES, MES TRADITIONS

EXTRAIT DU LIVRE D’ÉMILE PELLETIER, ***LE VÉCU DES MÉTIS***, 1^{re} édition publiée en 1974.

À Saint-Pierre-Jolys et à Saint-Malo on allait à la « Sinicroute ». SINICROUTE : mot des *Canayens* et *Mitchifs*

La racine de sénéca

La cueillette de la racine de sénéca a fourni à plusieurs générations de Métis un revenu soutenu durant les mois d’été. Des familles entières déménageaient aux endroits du Manitoba là où cette plante poussait sans être défrichée, comme la région d’Entre-les-Lacs de la province.

Description

La racine de sénéca est une plante vivace qui croît de dix à 15 pouces de hauteur. Ses feuilles sont petites, alternes et s’effilent. Le haut de la plante est recouvert de fleurs blanches, productrices de petits fruits qui viennent à maturité en 30 ou 40 jours; la partie importante est la racine même, qui varie en pesanteur de 20 à 40 racines pour une livre. Elle est connue sous diverses appellations : Sênêka, herbe à bestiaux, racine à serpent, laiteron, lin de montagne et par les noms botaniques : *Senagae radix*, *Senega officinalis*, *plantula marilandica*. Le nom le plus usité est *polygama Senega*, ou polyga Virginiana.

Usage

La racine de sénéca est employée dans la préparation de médicaments quand les herbages naturels sont préférés aux produits chimiques manufacturés. La racine contient divers acides (pectique, polygalique, tannique, etc.); ainsi que de la matière colorante amère, de la gomme, de l’albumine, des sels et du fer. Elle a été employée comme remède contre la toux et dans le traitement de la pneumonie, le croup, la coqueluche et le rhumatisme. On s’en sert beaucoup comme expectorant dans les sirops et les pastilles contre la toux.

Endroits où elle pousse

On peut trouver de la racine de sénéca pratiquement partout au Manitoba, là où l’agriculture n’a pas pénétré. La culture au sud-est du Manitoba a détruit maints endroits où croissait cette plante. En 1959

LA PIERRE À CHAUX ET LA CHAUX

EXTRAIT DU LIVRE D’ÉMILE PELLETIER, ***LE VÉCU DES MÉTIS***.

Les premiers postes de traite construits en bois rond avaient l’intérieur et l’extérieur recouverts d’un mélange de mortier et de glaise blanche. Le mortier contenait de la chaux, fabriquée sur place par les traiteurs et leurs employés, les voyageurs et les interprètes. Dès les premiers temps, les Métis faisaient de la chaux, mais très peu de ces activités ont été rapportées.

Il fallait construire un four pour la production de la chaux extraite du calcaire manitobain, qui était abondant et de qualité. Le journal de *Taylor* décrit la méthode de faire la chaux comme suit : « *Mardi le 23 juillet, j’ai commencé à creuser un four à chaux avec l’aide de quelques Indiens : vendredi soir, le 26, il était rempli et samedi, après le déjeuner, on avait déjà allumé le four. Il était d’une largeur de 12 pieds au sommet et très profond. J’y ai mis cinq rangées de pierre, et dimanche, vers midi, j’ai placé des revêtements par-dessus. J’ai construit moi-même la plate-forme lundi. Mardi, Franklin, et Miskawito m’ont aidé à amortir et filtrer la chaux. Le 30 juillet, les orages ont retardé notre travail, il fallait continuellement remplacer et changer les revêtements pour empêcher les dommages de la pluie. Mais, finalement, la belle température revenant, nous l’avons terminé le 9 août 1850 avec 40 tonnes et demi de chaux. »*

La chaux était également utilisée dans le mortier dont on se servait pour bâtir les foyers et les cheminées. Louis Goulet (1859-1936) donne la description suivante de la construction des cheminées.

une carte de la province fut préparée par le ministère de l’Agriculture. Des racines ont été recueillies aussi loin au nord que Gillam et York Factory, mais la majeure partie se trouve dans les environs de Hodgson, Ashern et Gypsumville.

Au cours des années, plusieurs des endroits sont devenus peu productifs, bien que les Métis ramassent ce qu’ils peuvent trouver dans le voisinage. Quelques familles de la région d’Entre-les-Lacs vont plus au nord pour trouver les terrains où la racine croît en abondance. Dans de telles expéditions les familles métisses reprennent la vie nomade de leurs ancêtres tout au long de l’été.

La cueillette des racines

Le meilleur temps pour cueillir des racines est le moment où les plantes sont en fleurs, parce qu’il est plus facile de les reconnaître parmi la pousse générale du foin et d’autres mauvaises herbes. On creuse la racine avec une pelle étroite, on la sépare de la tige, puis on la met dans un sac.

Une source de revenu

Bien que la cueillette du sénéca soit saisonnière, elle est néanmoins une bonne source de revenu pendant les mois de l’été, alors que les familles métisses entières peuvent y participer. Les statistiques montrent que 80 % de l’exportation totale canadienne vient du Manitoba.

« Tout d’abord, il fallait trouver des perches minces, droites : celles-ci étaient enfoncées dans le sol et tenues en place en entrelaçant du foin recouvert de glaise mouillée. Aussitôt que la glaise était sèche, on enduisait la surface intérieure de la cheminée d’une couche épaisse de mortier séché à la chaleur d’un feu lent. Alors une couche semblable de mortier était appliquée à l’extérieur et laissée à sécher.

Ces cheminées pouvaient supporter n’importe quel feu. »

Les Métis appelaient leurs foyers « cheminées ». Le procédé de construction était un peu plus complexe que celui décrit par Louis Goulet, en ceci qu’ils employaient des pierres avec le mortier.

Au fil des années, la fabrication de la chaux devenait de plus en plus importante. En 1863, onze mois avant sa mort, Louis Riel père charroyait de la chaux pour Monseigneur Taché, évêque de Saint-Boniface, qui rebâtissait son église suite aux ravages de l’incendie de 1860.

Un autre Riel, Joseph, frère du fondateur de la province du Manitoba, s’était engagé dans la production de la chaux. Les ruines de son four existe toujours au sud de Saint-Pierre-Jolys, canton #5, rang # 4 et section # 2 sur la carte d’arpentage.

On utilisait la chaux comme lait de chaux au lieu de la peinture. L’usage du lait de chaux pour les constructions était une pratique commune dans l’Est du Canada et elle fut introduite ici par les premiers colons.



photo : Réal Bérard

Les ruines du four à chaud de Joseph Riel. À droite, Joseph Larivière.



LES NOUVEAUX INDIENS CONSTITUTIONNELS

L'identité métisse en cause à la CSC au 21^e siècle

DÉCISION CSC	QUESTION PRINCIPALE	EST-CE QUE LES MÉTIS SONT INDIENS?
R c Powley (2003)	Les Métis ont des droits de chasse ancestraux pour les Métis qui sont reconnus par une communauté historique Métis)	Non
R c Blais (2003)	Les Métis ne sont pas des “Indiens” dans la <i>Loi sur le transfert des ressources naturelles du Manitoba</i> (connu plus couramment sous l’acronyme “ NRTA ”). Cette loi transfère les ressources naturelles du fédéral ou du provincial et permet le droit de chasse de subsistance aux “Indiens” partout dans la provinces, dans toutes les saisons de l’année.	Non N.B. (la question à savoir si les Métis étaient inclus dans la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral demeurait une question à résoudre.)
Manitoba Metis Federation (2013)	La Couronne fédérale n’a pas mis en œuvre de façon honorable la disposition prévoyant la concession de terres énoncée à l’art. 31 de la <i>Loi de 1870 sur le Manitoba</i> .	Non
Cunningham (2011)	L’individu doit choisir d’être Métis (sous la <i>Métis Settlements Act</i>) ou un Indien inscrit (sous la <i>Loi sur les Indiens</i>), pas les deux.	Non
Daniels (2016)	Les Métis et les Indiens non-inscrits sont des “Indiens” pour les fins de compétence législative du fédéral	Oui

**À noter que le terme Premières Nations est utilisé de coutume pour faire référence aux gens qui sont “Indiens” selon la Loi sur les Indiens, une loi fédérale qui désigne qui est éligible au registre Indien du gouvernement fédéral. Les Métis et les Indiens non-inscrits ne seront pas inclus dans le registre fédéral en raison de la décision Daniels, car les règles d’inscription sont prévues dans la loi.*

Par Aimée Craft

Les nouveaux “Indiens” constitutionnels? : Comment comprendre la décision Daniels et ses retombées

Tout récemment, la Cour suprême du Canada (CSC) s’est penchée sur une question constitutionnelle qui porte sur les Métis (et les indiens non-inscrits). Celle-ci tombe dans une ligne de décisions prises par la CSC depuis le 21^e siècle qui portent sur l’identité métisse. La décision : un jugement déclaratoire que les Métis (et les Indiens non-inscrits) sont des “Indiens” dans le sens constitutionnel.*

Les contextes historique, philosophique et linguistique établissent que les « Indiens » visés à l’article. 91(24) englobent tous les peuples autochtones, y compris les Indiens non-inscrits et les Métis. – Daniels

Les Métis - des Indiens constitutionnels?

Cette question est pertinente parce que le gouvernement fédéral a la compétence législative constitutionnelle pour les “Indiens et les terres réservées pour les Indiens”. (voir l’article 91(24) de la *Constitution canadienne*, l’*Acte de l’Amérique du Nord Britannique*) Harry Daniels, Métis de la Saskatchewan cherchait à faire répondre à la question juridique technique avec le but de mettre fin au jeu de “football” entre le gouvernement fédéral et le provincial face à la responsabilité pour les Métis – le “désert juridique”.

Dans la *Constitution canadienne*, les pouvoirs sont divisés entre le fédéral (service postal, recensement et statistiques, etc.) et les Provinces (institutions municipales, mariage, éducation). Essentiellement, la compétence constitutionnelle porte sur le pouvoir de légiférer (créer et amender des lois) et la responsabilité financière correspondante. Il y a aussi des compétences partagées (agriculture, immigration, etc.). Dans tout cela, les Métis se voyaient souvent dans le vide juridictionnel ou ni le fédéral ou les gouvernements provinciaux ne prenaient la responsabilité.

Cependant, en 1930 la CSC avait décidé que les Inuits étaient des Indiens selon la Loi constitutionnelle. Mais la question n’avait jamais été tranchée pour les Métis (et les indiens non-inscrits). Donc, est-ce que les Métis feraient partie des “peuples autochtones du Canada” dans l’article 35 de la Constitution (1982) mais pas dans la compétence législative (comme le sont les Premières Nations et les Inuits)? La Cour

suprême avait même noté dans l’arrêt Blais (2003) que la question à savoir si les Métis étaient inclus dans la compétence constitutionnelle du gouvernement fédéral demeurait une question à résoudre.

Le cadre de réconciliation avec les peuples autochtones

Bien que Powley avait restreint l’exercice de droit ancestraux aux Métis qui s’auto-identifient et provenaient de communautés historiques, la décision Daniels indique que les Métis sous la compétence fédérale est plus inclusive. Ceci ne veut cependant pas nécessairement dire que ces Métis ont un droit de chasse reconnu en droit constitutionnel. La CSS indique qu’une réconciliation avec l’ensemble des peuples autochtones du Canada est l’objectif du Parlement. De plus, la CSC a noté que les actes législatifs des Provinces sont toutefois valides (incluant par exemple les lois provinciales en Alberta comme le *Métis Settlements Act*).

Retombées

Les jugements déclaratoires sont généralement émis pour aider à clarifier une question de droit ambiguë. Dans la décision Daniels, la déclaration n’a pas de retombée immédiate et concrète, comme un financement particulier ou une obligation immédiate d’agir. C’est dans un sens une clarification symbolique, qui permet d’entamer des discussions par rapport au financement et à l’avancement des droits des Métis avec le gouvernement fédéral.

De plus, la CSC a refusé de répondre aux deux autres questions posées par Daniels, dans l’absence d’une situation de faits particulière. Donc les questions à savoir s’il existe une obligation fiduciaire et des obligations de consultation et d’accommodement seront soulevées dans des circonstances particulières à l’avenir.

La retombée la plus importante se fera tout probablement sentir chez les Indiens non-inscrits qui ont jusqu’à date été généralement exclus des tables de négociation et de l’exercice reconnu de droit ancestraux et issus de traités.

Toutefois, j’imagine que les Métis continueront d’être Métis à leur façon à l’échelle du pays. Et peut-être qu’un jour on arrivera à réconcilier toutes ces “fictions légales” qui mêlent l’identité des peuples autochtones, et qui nous divisent.

L’ARTICLE 35 - LES DROITS ACQUIS DES MÉTIS

Le 19 janvier 2016, Paulette Duguay, Guy Savoie, Paul Desrosiers, Claude Boivin, Lisa Savoie et Pauline Hince ont rencontré M. Tom Isaac, représentant ministériel sur la question de l’Article 35, les droits acquis des Métis.

M. Isaac a partagé qu’il avait reçu un mandat du Ministre des Affaires autochtones et du Nord Canada quant aux consultations futures avec les Métis. Ce mandat comprenait deux éléments, dont le premier identifierait des recommandations quant au processus de consultation que le gouvernement canadien devrait entreprendre auprès du peuple Métis et le deuxième élément, traiterait des sujets principaux à être discutés lors de la consultation et ce, auprès de quels groupes représentatifs du peuple Métis.

L’Union a présenté certains enjeux significatifs pour les Métis canadiens-français de la Rivière-Rouge :

- Le positionnement et la reconnaissance des Métis au sein des communautés autochtone et francophone : leadership, initiatives stratégiques et de réconciliation.
- La viabilité financière de l’Union – l’Union ne reçoit aucun financement de base (*core funding*). Sans ces fonds de base, sans personnel, sans bureau, sans ressources financières et humaines stables pour mener à plein les stratégies de développement, il est très difficile d’avancer stratégiquement.
- Le grand besoin d’accompagnement des jeunes et des familles dans leur identité et leur sens d’appartenance métisse francophone.



LES DRAPEAUX MÉTIS

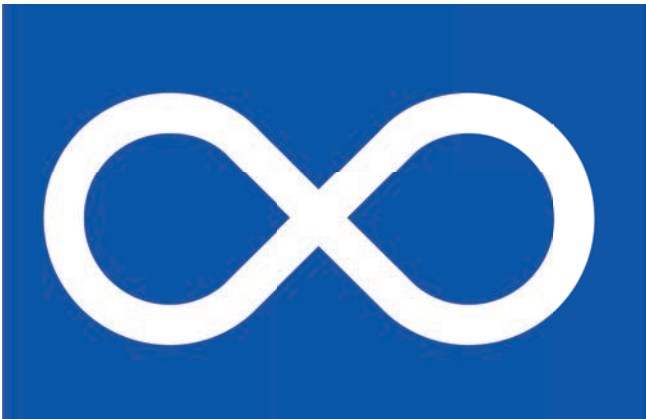
UNE BRÈVE HISTOIRE DES DRAPEAUX MÉTIS

Par Miguel Vielfaure

Voici une question qu’on me pose très souvent : « C’est quoi la différence entre le drapeau bleu et le drapeau rouge? ». Je réponds avec un petit sourire : « C’est la couleur ». En général, les questionneurs n’aiment pas trop cette réponse. La vraie réponse est beaucoup plus compliquée.

Cette histoire commence avec la révolution française et la naissance du nationalisme, qui se rend dans les Prairies au début du 19^e siècle. À cette même époque, une féroce compétition existe entre la compagnie de la baie d’Hudson (CBH) et la compagnie du Nord-Ouest (CNO). En 1814, un peu après la guerre de 1812, les voyageurs et Métis reviennent de l’Est pour continuer leurs vies. Mais, voici des anciens soldats qui ont vu la guerre et la CBH cherche à empêcher la CNO de se rendre à ses sources de fourrures profitables dans l’Athabasca (aujourd’hui dans le Nord de l’Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest). La CBH déclare un monopole sur le pemmican dans son territoire. Cela inclut la vallée de la rivière Rouge. Or c’est au fort Gibraltar que la CNO achète le pemmican nécessaire pour que les voyageurs puissent se rendre en Athabasca. Cette déclaration crée une crise pour la CNO et pour les Métis, car les Métis voient le prix reçu pour leur viande de bison baisser. En 1815, la CNO, avec Cuthbert Grant, le plus important des chefs Métis de l’époque, ont décidé de donner un symbole aux Métis pour enflammer leurs passions. C’est ainsi que le drapeau rouge des Métis est né. Ce drapeau porte le symbole d’infinité au milieu, pour démontrer que les Métis sont ici et le seront pour toujours.

En 1816, un groupe de Métis allait apporter une livraison de pemmican vers le Nord, à un fort au lac Winnipeg. Mais, ils ont été arrêtés près du fort Douglas par des colons de Selkirk avec le gouverneur Semple. Ils cherchaient à empêcher la



livraison. Les colons ont tiré sur le Métis en avant du groupe et il est mort. Ensuite la bataille de la Grenouillère a eu lieu. 20 colons sont décédés, ainsi que le Métis mentionné. Le drapeau rouge flottait pendant la bataille et on dit que ça a été une victoire pour les Métis à la Grenouillère, où est née la Nation métisse. Ceci fait du drapeau métis rouge le plus vieux drapeau créé au Canada. Il est toujours utilisé. On célèbre d’ailleurs les 201 ans du drapeau rouge en 2016.

Alors pourquoi le drapeau bleu existe-t-il? Il se peut qu’il y ait un autre groupe de Métis à la Grenouillère qui utilisait un drapeau bleu, mais il ne faisait pas partie de la bataille. Supposément, il était de l’autre côté de la rivière. Alors, il se peut que les différentes couleurs étaient utilisées pour identifier les deux groupes. Aussi, plusieurs mythes existent à l’égard des drapeaux. J’ai trouvé beaucoup de contradictions et peu de preuves. Par exemple, un mythe veut que le drapeau bleu représente les Métis francophones, mais l’Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba, qui a toujours opéré en français depuis 1887, utilise le drapeau rouge. De plus, la majorité des organismes métis qui opèrent en anglais utilisent le bleu. Aussi, nous parlons d’un drapeau de chasse ou de guerre et d’un drapeau de paix. Mais, j’ai trouvé des sources qui parlent du bleu et du rouge utilisés pour les mêmes buts. En 1970, le congrès des peuples autochtones a approuvé le drapeau bleu comme drapeau officiel. Cependant, l’Union nationale n’a jamais arrêté d’utiliser le drapeau rouge.

Les deux drapeaux sont des drapeaux officiels de la Nation métisse. Et si vous vous demandez comment une nation peut avoir deux drapeaux, il suffit de regarder le Canada qui en a deux lui aussi.

AUTRES DRAPEAUX DES MÉTIS

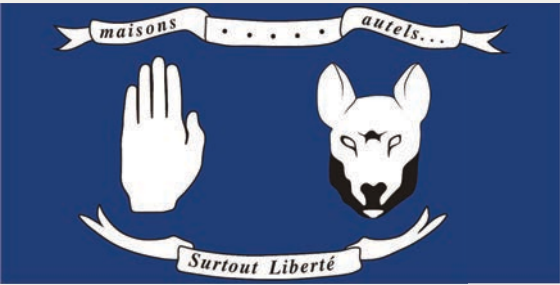
Le drapeau du gouvernement provisoire de Louis Riel de 1869 à 1870. Ceci est le drapeau hissé sur l’Upper fort Garry quand le gouvernement provisoire a pris le contrôle de cette région.



C’était un drapeau blanc avec des éléments irlandais, la harpe et le trèfle. Ils sont présents à cause de l’influence de William O’Donoghue, qui était antibritannique.

La fleur de lys dans le centre représente l’élément français des Métis et le cadre jaune suit le style des vieux drapeaux français.

ÉTENDARD DE BATAILLE DES FORCES MÉTISSES À LA BATAILLE DE BATOCHÉ 1885



- La réconciliation nécessaire qui doit se faire entre les Aînés métis manitobains : dualité francophone-anglophone et aussi, franco-manitobains et Métis.
- Description des projets spéciaux et la très grande importance de la transmission et de l’éducation pour nos jeunes et les familles.
- Le manque de services en français.
- La plus grande *Vision* de Gabriel Dufault, notre ancien président, et notre chef *Louis Riel* sur la diversité et l’inclusion : sur notre territoire manitobain, mais aussi auprès des provinces environnantes – le grand besoin de développement de contenus, d’approches et de stratégies, de collaborations et de partenariats pour réaliser nos projets de développement.

- L’importance de la reconnaissance des Métis et de leurs contributions du passé et du présent dans chacune des provinces et des territoires du Canada.
- Le vouloir et l’engagement de l’Union d’avoir les conversations difficiles nécessaires pour ensuite aller de l’avant avec des solutions durables pour assurer le développement de nos jeunes, nos familles et nos communautés.

M. Isaac possédait déjà des connaissances au sujet de l’Union nationale métisse et croyait qu’il était important que l’Union fasse partie des consultations du gouvernement fédéral. Son rapport devait être présenté à la ministre fédérale, l’honorable Carolyn Bennett, à la fin mars 2016. Suite à cette rencontre positive avec M. Isaac, nous attendons de savoir si le rapport sera rendu public et quand le ministère envisagera de commencer la consultation auprès des Métis.





MEMBRES DU CA 2015-2016

Présidente : Paulette Duguay
Vice-Présidente : Mona Moquin
Trésorière : Lisa Savoie
Secrétaire : Crystal Desrosiers
 Claude Boivin, adjutant
 Guy Savoie, aîné
 Paul Desrosiers, aîné
 Réal Bérard, aîné
 Dolorès Gosselin, aînée
 France Lemay-Sibilleau, conseillère
 Lucien Croteau, conseiller
 Claire Desrosiers, conseillère
 Daniel Girard, conseiller

RESPONSABLE DU JOURNAL :
 Claire DesRosiers

LES ARTICLES PAR :

Réal Bérard
 Aimée Craft
 Claire DesRosiers
 Paul Desrosiers
 Paulette Duguay
 Dolorès Gosselin
 Pauline Hince
 Guy Savoie
 Miguel Vielfaure
 Janelle Wookey



Les fidèles à Riel,
de Bernard Bocquel



*Personne voulait
que je sois métis,*
d'Edmond Roy.

**Pour achat, appeler
le 204 233-0119.**



L'UNION EN LIGNE

INFO,
ADHÉSIONS, ARTICLES
ET LIVRES
À VENDRE

www.unionnationalemetis.ca

DATES À RETENIR

LE MERCREDI 22 JUIN 2016

UNMSJM : pique-nique 2016



Vous êtes cordialement invités au pique-nique annuel de l'UNMSJM, qui se déroule au nouveau site depuis juin 2013. Le mercredi **22 juin 2016** dès 17 h le pique-nique de l'UNMSJM aura lieu au **parc Vermette**, qui se situe à environ ½ km au sud de la route périphérique sur le chemin Ste-Anne, côté est. Apportez vos chaises et vos parasols. Jouissez d'un bon souper, de la musique traditionnelle, ainsi que des jeux pour enfants. On offre le transport en petite voiture de golf à partir du chemin Ste-Anne.

L'auteur Robert Freynet sera sur place pour signer ses trois livres bandes dessinées des Éditions des Plaines : *Riel, Patriote*. *Louis Riel : Père de la Confédération*; *Louis Riel, Patriot*; et *Riel, patriote. Défenseur du Nord-Ouest*.

Venez parler, visiter, manger et participer. Gardons les traditions vivantes, embrassons l'héritage métis. Nous tenons aussi à vous informer au sujet des plans d'avenir pour notre parc, qui deviendra un lieu d'interprétation et de rencontres officielles diverses.

Soyez des nôtres le 22 juin prochain. Nos efforts sont secondés par le conseil Elzéar-Goulet.

**L'ESPRIT DE NOS ANCÊTRES VIBRE ENCORE
AU CŒUR DE CES TERRES.**

LE DIMANCHE 19 JUIN 2016

Commémoration en esprit d'unité

Ensemble avec l'Archidiocèse de Saint-Boniface, l'Archidiocèse de Rupert's Land, Parcs Canada, l'Association de Lord Selkirk, la Manitoba Historical Society, la Brokenhead Ojibway Nation et les descendants de Cuthbert Grant, l'Union nationale métisse vous invite à la commémoration réconciliatrice, suite aux tristes événements de la Grenouillère (Seven Oaks), qui ont eu lieu 200 ans plus tôt, jour pour jour.

Nous aurons des pensées pour ceux qui ont perdu leur vie. Ça sera aussi un temps de célébrations, car suite à cette tragédie, les peuples de la Rivière-Rouge ont su surmonter leurs différences et vivre en paix.

13 h 30 - Visite du monument sur le site de Parcs Canada - érigé en 1891 par la Manitoba Historical Society. Angle rue Main et boulevard Rupertsland, Winnipeg.

15 h - Service solennel en la Cathédrale St. John's, 135, avenue Anderson, Winnipeg.

17 h - Léger repas pour les 500 personnes premièrement arrivées. Parc St. John's, rue Main entre les avenues Cathédrale et Redwood. Apporter vos chaises pliantes.

19 h - Festival multiculturel, au même parc St. John's, rue Main.

LE 1^{ER} JUILLET 2016

Fête du Canada

M^{gr} Albert LeGatt et le Comité diocésain des Missions nous invite à une célébration des diversités culturelles en la Cathédrale de Saint-Boniface.

10 h 30 - Célébration eucharistique.

12 h 30 - 16 h 30 - À l'extérieur, dîner pot-luck et festivités. Apportez vos chaises pliantes et un mets à partager.

DE GÉNÉRATION EN GÉNÉRATION : À LA SAUCE MÉTISSE

Les recettes de nos ancêtres sont gorgées de saveurs, mais aussi de sens. Un sens à donner à nos origines. La nouvelle Websérie de Janelle Wookey, *À la sauce métisse*, va à la rencontre de cinq aînés porteurs de l'identité métisse qui transmettent à leur façon la confection d'un mets traditionnel à leurs descendants. Cette rencontre entre les générations donne lieu à des moments de complicité et des fous rires garantis. De la bannock à la soupe au bois, des Duguay aux Roy, chaque épisode met en vedette une famille et sa spécialité. Truffée d'anecdotes et de questionnements identitaires, la websérie offre un regard nouveau sur la culture métisse en effectuant des allers-retours constants entre le passé et le présent. Entre deux cuillères à soupe de farine et une pincée de sel, les protagonistes entament un dialogue sur ce que sont les Métis d'aujourd'hui.



« Quand les morts sont honorés et que la mémoire des plus anciens ancêtres reste vivante, la force d'un peuple atteint sa plénitude. »

MARIE-ANTOINETTE EST EN COUR

MISE À JOUR : En cour en Alberta, on accuse Marie-Antoinette de s'être fait passer pour une autre. On attend le jugement. Suivons les actualités au sujet de la petite cloche bien-aimée.



COMMÉMORATION DES TOMBES

Le 16 novembre 2015
 à la Cathédrale
 de Saint-Boniface,
 messe dès 8 h 45,
 suivie d'une cérémonie au
 cimetière et d'un goûter
 au Centre du patrimoine.



RECONNAISSANCE :

Nous tenons à remercier tous les bénévoles
qui nous appuient tout au long de l'année.